ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 61666

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur la situation des fonctionnaires territoriaux qui exercent un mandat électif exécutif. Il souhaiterait savoir s'ils ont la possibilité de bénéficier d'une décharge pour pouvoir exercer leur mandat dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : M. Armand Jung
Circonscription : Bas-Rhin (1re circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61666
Rubrique : Collectivités territoriales
Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique
Ministère attributaire : Fonction publique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 juillet 2014, page 6337
Question retirée le : 8 mars 2016 (Fin de mandat)